

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE

Lieu

Allée Deutsch de la Meurthe - Moÿ de l'Aisne 02610

Maitre d'Ouvrage

Communauté de Communes du Val de l'Oise

Chemin d'Itancourt - 02240 Mézières-sur-Oise

Tel: 03.23.66.73.17

Maitre d'Oeuvre



Sarl ARCHITECTONI

6/P Place Arnaud BISSON - Hôtel-Dieu

02100 SAINT-QUENTIN

Tél: 03 23 04 20 55 - Fax: 03 23 65 33 75

architectoni.gauchy@wanadoo.fr - www.atelier-architectoni.fr

Dossier Consultation des Entreprises

Auteur: MF	Format: A4	DCE	Date: 06.2020	Numero: NOTPC
N° de Dossier: 02-914-19			Date indice: -	Indice: -
			02	59

NOTICE DESCRIPTIVE PC

Intervenants	
Economiste	CABINET LOISON - 31 Rue du Général De Gaulle - 59110 LA MADELEINE - 03.28.52.31.74 - ploison.eco@orange.fr
BET Fluides	F.T.E. INGENIERIE - 74 Boulevard Gambetta - 1er Etage - Apt 4 - 02100 SAINT-QUENTIN - 03.23.08.45.40 - bureau@fte-bet.fr
BET VRD	CIBLE VRD - 9 Rue de Masnières, 59159 MARCOING - Téléphone : 03 27 79 41 69 - olivier.bedu@ciblevrdr.fr

Maitre d'Ouvrage:	Maitre d'Oeuvre:

Les Plans, croquis et esquisses, ainsi que les pièces écrites s'y rapportant sont la propriété exclusive de l'agence ARCHITECTONI
Ils ne peuvent être utilisés en tout ou partie, quelqu'en soit l'objectif qu'avec l'accord formel écrit conformément aux articles L.III-1 du code de la propriété intellectuelle

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE

Lieu

Allée Deutsch de la Meurthe - Moÿ de l'Aisne 02610

Maitre d'Ouvrage

Communauté de Communes du Val de l'Oise

Chemin d'Itancourt - 02240 Mézières-sur-Oise

Tel: 03.23.66.73.17

Maitre d'Oeuvre



Sarl ARCHITECTONI

6/P Place Arnaud BISSON - Hôtel-Dieu
02100 SAINT-QUENTIN

Tél: 03 23 04 20 55 - Fax: 03 23 65 33 75

architectoni.gauchy@wanadoo.fr - www.atelier-architectoni.fr

PERMIS DE CONSTRUIRE

Auteur: MF	Format: A4	PC	Date: 03.2020	Numero: PC4
N° de Dossier: 02-914-19			Date indice: -	Indice: -
Echelle(s): -			02	59

NOTICE DESCRIPTIVE

Indice	Date	Modifications Apportées
APD4	01.2020	Réduction des surfaces

Intervenants	
Economiste	CABINET LOISON - 31 Rue du Général De Gaulle - 59110 LA MADELEINE - 03.28.52.31.74 - ploison@orange.fr
BET Fluides	F.T.E. INGENIERIE - 74 Boulevard Gambetta - 1er Etage - Apt 4 - 02100 SAINT-QUENTIN - 03.23.08.45.40 - bureau@fte-bet.fr
Bureau de Contrôle	SOCOTEC - 2 Avenue Jean Monnet - LAON 02000 - Téléphone : 03 23 79 26 69 - jean-francois.gobron@socotec.com
CSPS	

Maitre d'Ouvrage:	Maitre d'Oeuvre:

Les Plans, croquis et esquisses, ainsi que les pièces écrites s'y rapportant sont la propriété exclusive de l'agence ARCHITECTONI
Ils ne peuvent être utilisés en tout ou partie, quelqu'en soit l'objectif qu'avec l'accord formel écrit conformément aux articles L.III-1 du code de la propriété intellectuelle

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE

Ville de MOY de l'Aisne

Permis de Construire

Mars 2020

NOTICE DESCRIPTIVE

PC4

6/P Place Arnaud BISSON – Hôtel-Dieu

02100 SAINT QUENTIN

03.23.04.20.55



PRESENTATION DE L'OPERATION :

Le projet a pour objet la construction à simple rez-de-chaussée d'une maison de santé à Moÿ de l'Aisne située Allée Deutsch de la Meurthe sur les parcelles C19 et C174 pour une superficie totale de 5000m² (Zone UB).

Le bâtiment sera composé de 2 ailes principales (Axe Nord-Sud) entrecoupées par un troisième volume (Axe Est-Ouest). Ces deux ailes seront dotées d'une toiture double pente (35°) composée de panneaux sandwichs teinte Bleutée ardoise (Conformément aux caractéristiques souhaitées au PLU) sur charpente bois industrielle.

Le troisième volume traversant sera lui composé d'une toiture terrasse (Etanchéité). Les façades de ce troisième bâtiment (Porotherm) seront composées majoritairement d'un enduit gris clair (RAL 7047) et gris moyen (RAL 7045) pour le soubassement (Hauteur +50cm).

Les deux ailes seront également dotées de ces teintes d'enduit mais seront aussi habillées d'un bardage métallique (Teinte bleutée ardoise) identique à la toiture double pente (Notamment au niveau des deux pignons Nord).

Ces deux toitures accueilleront des chéneaux encastrés pour la récupération des eaux pluviales. Aucune descente EP visible ne sera prévue

Les deux pignons Nord bénéficieront d'une avancée de toiture d'un mètre et seront dotés d'un bardage bois composé de lattes verticales passant devant les menuiseries des zones kinésithérapie et Infirmierie.

La zone « accueil » séparant les deux ailes principales de la future maison de santé sera totalement vitrée sur l'axe Nord-sud via un système de mur rideau. Deux auvents (un en façade principale et un en façade arrière) seront mis en œuvre pour marquer l'entrée au nord et protéger du soleil au sud.

Toutes les menuiseries de la zone accueil seront de teinte blanche y compris les auvents et les systèmes de poteaux attenant aux murs rideaux.

A noter également la présence d'un troisième auvent en façade sud au niveau des salles de réunion et de repos (Teinte blanche).

L'intégralité des autres menuiseries extérieures sera de teinte anthracite.

La maison de santé aura une hauteur maximale de +8.03m par rapport au terrain naturel.

Les toitures terrasses (Etanchéité) n'excéderont pas +4.00m de hauteur par rapport au Tn. Les hauteurs d'égout atteindront +4.50m par rapport au Tn.

Des panneaux solaires seront disposés sur les toitures terrasses.

ORGANISATION INTERIEURE DE LA MAISON DE SANTE :

Les deux ailes principales accueilleront :

- AILE OUEST :

-La zone Infirmierie au nord, composée de 3 cabinets, d'un WC public, d'un Local DASRI (Déchets médicaux) et d'une petite zone d'attente. Cette zone sera pourvue de deux entrées (une pour le public à l'« est » et une pour le personnel à l'ouest).

-6 Cabinets de médecins et deux sanitaires publics PMR.

-2 Salles d'attente.

-Des locaux serveur et économat.

- AILE EST :

-**Une zone kinésithérapie** composée d'un plateau de travail, de 3 boxes, d'un bureau, d'un rangement, d'une salle d'attente et d'un WC public PMR (Cette zone pourra être indépendamment accessible du reste du bâtiment).

-D'une zone laissée libre pour une potentielle **future extension**. Cette zone ne sera pas aménagée. Aucune isolation ne sera mise en place et la dalle restera à l'état brut. Une cloison Isolante toute hauteur la séparera du reste du bâtiment.

Le troisième volume traversant sera lui composé :

- ZONE OUEST :

-Des **locaux sociaux** (Salles de réunion et pause).

-Des sanitaires personnels et d'un local ménage.

-D'un **logement** pour les médecins de garde de 29.90m² (T2).

-Des **locaux techniques** (Chaufferie, locaux TGBT et Poubelles).

-D'une **entrée spécifique pour le personnel** de l'établissement en lien direct avec la zone de stationnement dédiée.

- ZONE CENTRALE :

-De l'accueil composé d'un bureau de **réception**, d'un local technique, d'un lieu d'attente, d'un WC public PMR et d'un **bureau ostéopathie**.

Cet espace central sera le lieu de convergence de la maison de santé. Cette zone desservira les accès aux différents cabinets de médecins mais aussi la zone kinésithérapie et locaux sociaux (et par la suite l'extension).

AMENAGEMENTS EXTERIEURS :

La maison de santé sera accessible via sa façade Nord axée sur l'Allée Deutsch de la Meurthe.

Un premier parking destiné au personnel sera mis en œuvre à l'ouest de la parcelle (11 Places). Le parking public visiteurs s'étendra coté « est » de la parcelle (12 Places dont une PMR).

L'intégralité de ces deux parkings sera composée d'un revêtement Bi-couche. Les places de parking seront différenciées par un système de tasseaux bois posés au sol.

Le parvis et les places PMR et ambulance ainsi que les cheminements piétons seront réalisés en enrobé.

Le cheminement piéton reliant l'entrée du bâtiment à la limite de l'espace public Nord sera pourvu d'un éclairage au sol (Spots encastrés).

Un cheminement périphérique au bâtiment (destiné notamment aux services de secours) ainsi que des allées piétonnes émanant des différentes issues de secours seront réalisés en gravillons.

Un lettrage « MAISON DE SANTE » de teinte blanche sera présent en façade Nord sur l'auvent.

Le bâtiment sera situé à au moins trois mètres des limites séparatives et publiques.

L'intégralité du mobilier urbain (7 bornes défensives, 5 candélabres et 4 appuis-vélos) sera de teinte anthracite.

Un marquage au sol délimitera l'espace de retournement pompier et la place PMR. Une signalétique verticale sera également mise en place (Panneaux PMR, Stop...).

Une petite zone destinée aux containers poubelles sera installée en limite de parcelle Nord et sera protégée par un système de claustra bois (Identique à celui mis en place au niveau des deux pignons nord de la maison de santé).

Les aménagements paysagers seront réalisés en fonction des demandes du plan local d'urbanisme en vigueur.

Les eaux pluviales (descente EP intérieures) et voirie (Via un déshuileur/débourbeur) seront infiltrées sur site via un bassin créé à cet effet en partie Sud-Est de la parcelle.

Les Eaux usées et vannes seront évacuées vers les réseaux existants Allée de Deutsch de la Meurthe.

Saint-Quentin
Le 19 Mars 2020